



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2026/19

Chapitre 5.1

Objet : Élection de l'exécutif

L'an deux mille vingt-six, le 20 mai, à 18h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel le XXème, à Savines le lac, sous la présidence de Georges GAMBAUDO, doyen d'âge.

Séance du 20 mai 2026

Date de convocation :
7/05/2026

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 24
administrateurs représentant
32 voix

En exercice : 32

Membres présents 18 (30
voix)
Vote(s) pour cf ci-après
Vote(s) contre cf ci-après

Abstention(s) cf ci-après

Secrétaire de Séance : Agnès
PIGNATEL

Auxiliaire de secrétaire de
séance : Christophe PIANA

Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon : Marc AUDIER, Victor BERENGUEL, Daniel BEY (pouvoir à V. BERENGUEL), Alain BONHOMME, Serge COMBE, Georges GAMBAUDO, Jean-Pierre GANDOIS, Christine MAXIMIN, Bruno PARIS, Julien PICHON (pouvoir à M. AUDIER), Kévin THIRION, Jean-Luc VERRIER

Pour la Communauté de Communes Val D'Avance Serre-Ponçon : Alain BETTI, Catherine SAUMONT

Pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon : Sébastien GARNIER, Agnès PIGNATEL, Frédéric REYNAUD (pouvoir à A. PIGNATEL), Sarah ZUMTANGWALD

Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux voix) : Claire BARNEOUD, Carole CHAUVET, Ginette MOSTACHI (pouvoir à Carole CHAUVET), Valérie ROSSI (pouvoir à B. PARIS), Marc VIOSSAT

Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose de de deux voies) : Elisabeth JACQUES, Jean-Michel TRON

Personnes invitées : Audrey LEJEUNE (mairie de Crévoux), Christophe PERNIN (CC105)

G. GAMBAUDO, doyen d'âge, préside la Séance et expose l'ordre du jour, à savoir l'élection du Bureau, qui comprend le Président, trois vice-Présidents, le Secrétaire, le Rapporteur du Budget et deux Membres.

Claire BARNEOUD et Audrey LEJEUNE se portent volontaires pour être assesseurs des différents tours de scrutin.

VU :

- L'arrêté interpréfectoral n°05-2024-05-27-00001 du 27 mai 2024 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P.,

CONSIDERANT l'article 8 alinéa 8.1 – concernant la composition du Bureau,

Le Président de séance stipule que le bureau est composé de 8 membres et que chaque collectivité ou EPCI adhérent au SMADESEP dispose d'au moins un représentant au sein du bureau. Que les deux départements doivent disposer de deux postes chacun au bureau

Le Comité Syndical procède à l'élection du Président à bulletin secret, et à l'élection des Vice-Présidents et des membres du bureau à mains levées.

- **Election du Président :**

Victor BERENGUEL est élu Président par 30 voix pour (18 membres présents)



S.M.A.D.E.S.E.P.

Syndicat Mixte d'Aménagement et
de Développement de Serre-Ponçon

▪ Election du Premier Vice-Président :

Marc VIOSSAT est élu par 30 voix pour (18 membres présents)

▪ Election du deuxième Vice-Président :

Jean-Michel TRON est élu par 30 voix pour

▪ Election du troisième Vice-Président :

Claire BARNEOUD est élue par 30 voix pour

▪ Election du Secrétaire, du rapporteur du budget et de deux membres

Catherine SAUMONT pour le secrétariat du bureau est élue par 30 voix pour

Elisabeth JACQUES pour le poste de rapporteur du budget est élue par 30 voix pour

Agnès PIGNATEL et Jérôme ARNAUD pour les postes restant à pourvoir sont tous deux élus par 30 voix pour lors de deux votes successifs.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait les jours, mois et ans sus dits

Pour extrait conforme.

Le Président,

Victor BERENGUEL

